

Délibération : N°2025-12-11 : 43

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM s'est réuni en séance plénière le jeudi 11 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX :

Point à l'ordre du jour : Approbation du Budget Initial 2026

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	26
Membres présents :	24
Dont membres ayant voix délibérative :	16
Membres représentés ayant voix délibérative :	8
Quorum :	13

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président du Conseil d'Administration demande aux membres de se prononcer :

<u>Le résultat du vote est le suivant :</u>	
Membres présents ou représentés :	24
Pour : 24 voix	
Contre : 0 voix	
Abstention : 0 voix	

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve : les éléments du **Budget Initial 2026 avec 24 voix pour.**

Fait à Montpellier, le 16 décembre 2025

Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur Philippe LYX



Transmise à la Rectrice le : 18/12/2025

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.



NOTE DE L'ORDONNATEUR

BUDGET INITIAL 2026 ENSCM

Conseil d'administration du 11 décembre 2025

PRESENTATION GENERALE

➤ Poursuite de la procédure de construction budgétaire interne :

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de l'établissement, en respectant les principes d'annualité, de sincérité, de spécialité, d'unité et d'universalité.

Le budget initial de l'exercice 2026 a été élaboré dans le cadre d'un processus de construction budgétaire qui a débuté par le débat d'orientation budgétaire (DOB) présenté en conseil d'administration lors de sa séance du 10 juillet 2025, qui a arrêté les grandes orientations stratégiques de l'établissement. La lettre de cadrage qui a suivi a permis de déterminer les objectifs et contraintes du budget initial de l'année 2026. Le processus de dialogues budgétaires avec chaque responsable d'enveloppe a été conduit de septembre à début octobre 2025. Ces dialogues de gestion ont notamment permis de poursuivre l'identification des dépenses prévisionnelles par enveloppe et selon deux axes : dépenses obligatoires et dépenses liées à la réalisation des objectifs stratégiques de l'établissement.

L'architecture financière rénovée en 2022 est désormais pleinement opérationnelle et les responsables d'enveloppe se sont parfaitement adaptés. Le pilotage du budget est désormais plus efficace. La phase d'arbitrage par le directeur a eu lieu début novembre.

➤ Un contexte budgétaire incertain :

Dans un contexte national très contraint pour l'enseignement supérieur et la recherche, l'année 2026 s'annonce encore difficile. Les établissements n'ayant pas reçu la pré-notification de leur SCSP pour l'exercice 2026, la construction du budget initial de l'ENSCM repose sur la notification intermédiaire de juillet 2025.

Les informations communiquées par la tutelle concernent l'augmentation de 4 points du taux de cotisation au CAS pensions à compter du 1^{er} janvier 2026, et la mise en place de la protection sociale complémentaire : à prévoir dans les dépenses de personnel. Ces mesures ne seront compensées qu'à hauteur de 40% du surcoût prévisionnel. Par ailleurs, la SCSP devrait couvrir les revalorisations des contrats doctoraux. Les dépenses de masse salariale devront être maîtrisées et se limiter aux extensions en année pleine des mesures 2025 notamment en matière d'emplois.

Le budget initial 2026 de l'ENSCM s'inscrit donc dans une trajectoire prudentielle et très contrainte, avec des charges salariales en nette augmentation (impacts des mesures salariales non compensées ou partiellement compensées). A cela s'ajoutent les effets persistants de l'inflation et la hausse généralisée des coûts (informatique, numérique, équipements, matériels, fournitures, etc).

Dans ce contexte, le projet de budget initial pour 2026 vise à limiter l'impact sur le fonctionnement de l'établissement, tout en garantissant la préservation des missions prioritaires de l'ENSCM. Il continue de promouvoir une politique institutionnelle qui positionne l'ENSCM comme un acteur de référence dans la formation et la recherche en chimie, en renforçant son attractivité et son engagement envers l'innovation et la qualité académique.

Le Budget initial (BI) est soumis pour approbation au conseil d'administration qui vote les documents dénommés « **liaison budgétaire** ». Le budget, structuré au format GBCP, repose sur le prévisionnel des recettes attendues, des engagements de dépenses (autorisation d'engagement - AE) et des décaissements (crédits de paiement - CP).

Pour mémoire, les AE ont une portée pluriannuelle et constituent les plafonds des dépenses pouvant être engagés durant l'exercice. Les CP votés, correspondent aux crédits prévisionnels décaissables sur l'année civile 2026.

La note de l'ordonnateur présente tout d'abord les autorisations d'emplois (I), puis les autorisations budgétaires selon les principes de la GBCP (II) et enfin la situation patrimoniale et les agrégats comptables en droits constatés (III).

I – LES AUTORISATIONS D'EMPLOIS

Les emplois de l'ENSCM sont répartis en deux plafonds : le plafond des emplois Etat, attribués par le ministère et le plafond des emplois sur ressources propres, qui constituent les supports de recrutements effectués sur d'autres recettes que la SCSP.

Le conseil d'administration se prononce sur le plafond global, composé de deux plafonds.

Les données du tableau des emplois sont présentées en appui des prévisions de dépenses de masse salariale. Le décompte des emplois est exprimé en équivalent temps plein travaillé (ETPT).

- **Concernant le plafond d'emplois Etat**, la notification intermédiaire 2025 a fixé **121** le nombre d'emplois attribués par le ministère, effectif qui sera inscrit au BI 2026.

- **Concernant le plafond d'emplois Ressources propres**, il est proposé de le fixer 18.66.

ETPT	BI 2025	BI 2026	Ecart
Plafond Etat (plafond 121 ETPT)	100.44	101.00	+ 0.56
Dont Titulaire EC et E	39.53	39.67	+ 0.14
Dont Titulaire BIATSS	38.08	37.00	- 1.08
Dont CDI	1	1	-
Dont CDD	21.83	23.33	+ 1.53
Plafond ressources propres	20.58	18.66	- 1.91
Dont CDI	1	1	-
Dont CDD	19.58	17.66	- 1.91
Total	121.02	119.66	- 1.35

L'Ecole veille à assurer la maîtrise de ses plafonds d'emplois.

La variation globale entre le budget initial 2025 et celui de 2026, soit -1.35 ETPT résulte de deux évolutions :

- une hausse de + 0.56 ETPT sur le plafond Etat
- une baisse de - 1.91 ETPT sur le plafond ressources propres, principalement due à une surestimation des ETPT sur financement Carnot en 2025.

II – LES AUTORISATIONS BUDGETAIRES (GBCP)

La présentation du budget selon le cadre GBCP présente un double intérêt :

- renforcer le pilotage budgétaire grâce à l'introduction des autorisations d'engagements (AE), qui permettent de maîtriser les engagements et leurs effets pluriannuels, et des crédits de paiement (CP) qui ajustent les financements aux besoins de décaissements ;

- offrir une information financière enrichie, la comptabilité budgétaire apportant une vision globale des engagements et des flux de trésorerie, complétée par la comptabilité générale en droits et obligations constatées apportant la vision patrimoniale.

A – LES RECETTES

Recettes	Exécution 2024	BI2025	BR1 2025	BR2 2025	TOTAL 2025	BI 2026
Recettes globalisées	11 476 564	11 336 094	239 194	111 018	11 686 306	11 405 822
Subvention pour charges de service public	9 852 060	9 833 222	199 993	37 952	10 071 167	10 071 167
Fiscalité affectée	31 785	30 000	0	2 398	32 398	30 000
Autres financements publics	69 087	39 884	16 701	45 646	102 231	5 280
Recettes propres	1 523 633	1 432 988	22 500	25 022	1 480 510	1 299 375
Recettes fléchées	1 402 559	1 111 573	609 310	-414 376	1 306 507	1 012 512
Autres financements de l'Etat fléchés	79 669	0	32 141	15 708	47 849	0
Autres financements publics fléchés	1 322 818	1 111 573	577 169	-430 114	1 258 628	1 012 512
recettes propres fléchées	73	0	0	30	30	
TOTAL DES RECETTES	12 879 124	12 447 666	848 505	-303 357	12 992 813	12 418 334

Les recettes s'élèvent à **12 418 434€** (tableau 2).

Le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) distingue les recettes globalisées et les recettes fléchées.

a. Les recettes globalisées

➤ La subvention pour charge de service public – SCSP (tableau 2) :

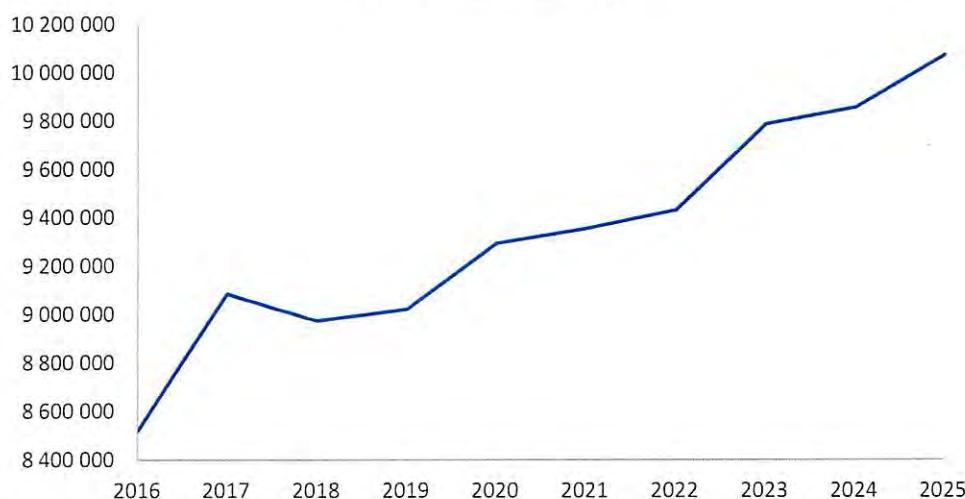
Le budget initial 2026 a été élaboré à partir de la notification intermédiaire de la subvention pour charge de service public reçue en juillet 2025.

Le montant de la SCSP inscrite au BI 2026 s'élève à **10 071 167€**, soit une hausse de **220K€** par rapport à la SCSP 2024. Cette notification fixe également le **plafond Etat à 121 ETPT pour 2025**.

A ce jour, la notification définitive pour 2025 n'est pas connue, et la pré-notification 2026 demeure encore plus incertaine, car elle dépend de l'adoption de la loi de finances pour 2026.

Le BI 2026 repose donc sur la base de la SCSP de juillet 2025.

Evolution de la SCSP



➤ La fiscalité affectée (tableau 2) : la CVEC

L'ENSCM ne perçoit qu'une seule recette au titre de la fiscalité affectée : la CVEC (Contribution à la Vie Etudiante et de Campus). Cette contribution est collectée par le CROUS auprès des étudiants, puis partiellement reversée aux établissements.

Pour le BI 2026, le montant inscrit s'élève à **30 000€**, en cohérence avec les montants collectés les années précédentes et la stabilité des effectifs d'étudiants.

➤ Les autres financements publics globalisés (tableau 2) : 5 280€

Ce poste regroupe les financements liés à des projets globalisés. Pour 2026, un versement de **5 280€** est attendu, correspondant à la **6^{ème} tranche du projet COMPAS** (montant total de l'opération : **49 290€**, période 2021-2030). Ce projet vise à renforcer le lien entre l'enseignement supérieur et le lycée grâce à l'action des étudiants ambassadeurs.

➤ Les recettes propres globalisées (tableau 2) :

La prévision pour 2026 est estimée à **1 299 375 €** répartie comme suit :

- **Droits d'inscription**

150.000€ sont inscrits, sur la base d'une stabilité des effectifs étudiants par rapport aux deux dernières années universitaires. (*Rappel BI 2025 = 150 000€, réalisation 2025 estimée à 152 000€*).

- **Taxe d'apprentissage**

70 000€ sont prévus, en cohérence avec les montants perçus ces deux dernières années.

2026 sera la troisième année de mise en œuvre des modalités de collecte via la plateforme SOLTEA.

La prévision sur ce poste de recettes est identique à 2025

- **CHEMLAB**

Les recettes du Chemlab sont prévues à hauteur de **50 000€**, soit + 20 000€ par rapport au BI 2025.

La réalisation des recettes 2025 est estimée à 58 000 €.

- **Mise à disposition de locaux et autres recettes diverses**

L'Ecole étant désormais sur un site unique, la vente des parcelles du site de la Galéra à la Métropole a été finalisée en 2023.

Les recettes liées à l'hébergement de l'activité de formation de l'Université de Montpellier (bâtiment F) et à la restauration du CROUS sont prévues à hauteur de **72 000€**.

Une prévision de **10 000€** est inscrite pour la mise à disposition des amphithéâtres ou salles informatiques, conformément à la nouvelle politique tarifaire de l'ENSCM.

Les autres recettes diverses sont évaluées à **37 300€**.

- **Recettes CFA**

Pour la formation par apprentissage, la contribution prévisionnelle pour l'année 2026 est estimée à **900 000€**.

Les dernières données relatives à l'exercice 2025 devraient atteindre **1 039 511€** pour une notification initiale de **875 763€**.

Malgré une notification prévisionnelle 2026 fixée à 742 999€, la stabilité des effectifs et des niveaux de prise en charge permet d'inscrire au budget de l'exercice 2026 un montant de **900 000€**.

- **Contrats de formation continue**

Les recettes sont estimées à **10 075€**, sur la base du dernier contrat en cours au moment de l'élaboration du BI.

b. Les recettes fléchées (tableau 2) : 1 012 512€

Les recettes fléchées sont des financements dont l'utilisation est prédéterminée par le financeur et affectée à des dépenses explicitement identifiées.

➤ Les recettes fléchées de l'Etat

Pour l'année 2026, aucune subvention liée aux opérations CPER n'est inscrite en recettes.

Un budget rectificatif (BR), si nécessaire, viendra mettre en place les crédits indispensables à la poursuite des opérations une fois les projets et leurs financements précisés.

➤ Les autres financements publics : 1 012 512 €

- **ANR Institut CARNOT**

Sont inscrits sur ce poste de recettes les encaissements prévisionnels liés à l'institut CARNOT

- **73 000€** pour le solde de l'abondement 2021
- **139 000€** pour le 2^{ème} versement de l'abondement 2024
- **270 000€** pour une prévision de versement de 30% de l'abondement 2025 estimé à 900 000€
- **11 500 €** au titre d'un partenariat entre CARNOT sur le projet SYNCHROTON.

- **CPER**

Le solde attendu pour l'opération d'acquisition du RMN 600, dont le financement est assuré par la Région à hauteur de 500 000€ : sur 2026 un versement de **450 000€** est prévu.

(justification du projet d'équipement transmise à la région en octobre 2025, versement attendu pour 2026).

- **Contrat DECARBOCHIM**

La deuxième tranche du financement de ce projet est programmée pour 2026.

B – LES DEPENSES

⇒ Total des dépenses : **12 964 792€ en AE et 13 185 592 en CP** (tableau 2)

Les dépenses se répartissent en trois enveloppes dont les crédits sont limitatifs : le personnel, le fonctionnement et l'investissement.

Dépenses	BI2025		BR1		BR2		BI 2026	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel globalisé	8 643 906	8 643 906	8 643 906	8 643 906	8 553 606	8 553 606	8 844 965	8 844 965
Personnel fléché	780 557	780 557	780 557	780 557	667 712	667 712	819 995	819 995
Total personnel	9 424 463	9 424 463	9 424 463	9 424 463	9 221 318	9 221 318	9 664 960	9 664 960
Fonctionnement globalisé	1 836 029	2 154 929	1 878 418	2 187 478	1 798 894	2 111 763	2 017 054	2 217 854
Fonctionnement fléché	576 795	576 795	713 131	739 901	698 806	705 576	500 905	520 905
Total Fonctionnement	2 412 824	2 731 724	2 591 549	2 927 379	2 497 700	2 817 339	2 517 959	2 738 759
Investissement globalisé	320 100	320 100	328 120	328 120	298 120	304 945	266 327	266 327
Investissement fléché	54 000	1 005 048	356 808	1 352 967	84 656	1 080 815	515 546	515 546
Total Investissement	374 100	1 325 148	684 928	1 681 087	382 776	1 385 760	781 873	781 873
TOTAL DES DEPENSES	12 211 387	13 481 335	12 700 940	14 032 929	12 101 794	13 424 417	12 964 792	13 185 592

➤ Les Dépenses de personnel (tableau 2)

Le budget initial 2026 a été construit sur la base de la notification intermédiaire de juillet 2025. L'enveloppe prévisionnelle dédiée aux dépenses de personnel inscrite au BI 2026 est de **9 664 960 €**, soit une hausse de **2.55%** par rapport au BI 2025.

Les prévisions de masse salariale reposent sur les éléments suivants :

Mesures à caractère obligatoire :

- ✓ Mesures gouvernementales :
 - Augmentation du **CAS pensions** de **4 points**, représentant **101 000 €**.
 - Mise en place de la **PSC** à compter du 01/05/2026, pour un coût de **34 744€**.
- ✓ Mesures liées à la mise en œuvre de la LPR :

La poursuite de la mise en place des mesures issues de la loi pour la programmation de la recherche (LPR) s'explique par :

- **Augmentation du coût des doctorants** : **53 493 €** pour 15 doctorants Etat (arrêté du 26 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 29 août 2016)
- **Refonte indemnitaire (EC)** : évolution du montant de la **RIPEC C1**, représentant **24 480€** en 2026.

- ✓ Mesures relevant de la politique de l'établissement :
 - Evolution du **GVT** : **105 122€** (38 893€ pour les IATS et 66 229€ pour les enseignants et enseignants-chercheurs).

- Campagne emplois 2026 : coût prévisionnel **61 006€**.
- Politique indemnitaire IATS : estimée en EAP à **20 782€**.
- Mesures relatives aux agents contractuels (nouvelle charte de gestion) : **23 672€**

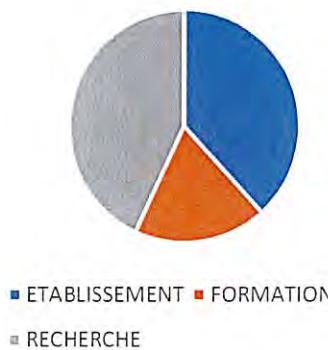
➤ Les Dépenses de Fonctionnement

⇒ Total des dépenses de fonctionnement : **2 517 959€** en AE et **2 738 759€** en CP

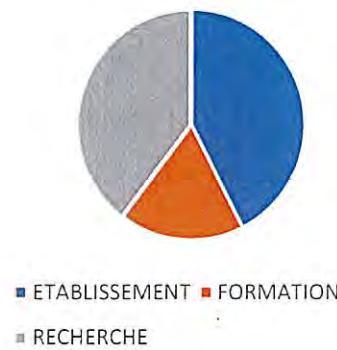
Les dépenses de fonctionnement ont fait l'objet d'une analyse partagée et les prévisions ont été arbitrées par le directeur de l'école. Lors des entretiens budgétaires, les besoins récurrents ou incompressibles ainsi que les nouveaux besoins ont été identifiés.

La répartition des dépenses de fonctionnement par axe analytique

Repartition des dépenses de fonctionnement par axe en AE 2026



Repartition des dépenses de fonctionnement par axe en CP 2026



Evolution des dépenses de fonctionnement :

Le montant des dépenses de fonctionnement augmente par rapport à 2025 :

- +4.36% en AE
- +0.26% en CP

Répartition par axe :

- Axe établissement : certains postes de dépenses ont été légèrement augmentés pour répondre à de nouveaux besoins liés au fonctionnement de l'école.
- Axe formation : prévisions stables car l'établissement souhaite maintenir les stratégies existantes.
- Axe recherche : évolution modérée à la hausse pour soutenir la politique de promotion de la recherche et la contribution au bâtiment « BALARD Recherche », qui demeure un poste important de dépense (400K€).

Les dotations aux UMR sont maintenues au même niveau que 2025.

Dépenses de fonctionnement sur financements spécifiques : déclinées autour des projets suivants

- Projet AIDA : 6 230€
- Projet COMPAS : 1 802€
- Projet DECARBOCHIM : 7 928€
- COMP : 10 000€
- Bourses de mobilités ERASMUS : 130 819€
- Dépenses liées à l’Institut CARNOT : 352 158€

Soit un total de **508 937€** de dépenses couvertes par des financements particuliers.

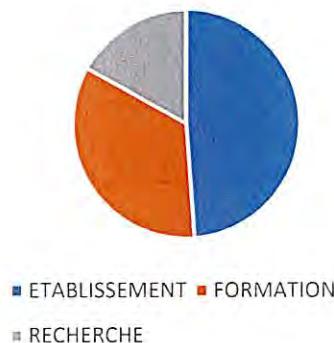
➤ **Les Dépenses d’Investissement**

⇒ Total des dépenses d’investissement : **781 873€ en AE et 781 873€ en CP**

Comme pour les dépenses de fonctionnement, les dépenses d’investissement comprennent à la fois les acquisitions financées et les investissements réalisés sur les fonds propres de l’école.

Pour 2026, les dépenses prévisionnelles d’investissement sont réparties ainsi :

Repartition des dépenses
d’investissement par axe
en AE 2026 AE=CP)



Répartition des dépenses d’investissement par axe :

- Axe établissement : **381 771€** de dépenses d’investissement sur fonds propres sont prévues au BI 2026. Il s’agit des dépenses inscrites au PPI - tranche 2026, incluant les reprogrammations des opérations non réalisées en 2025.
- Axe formation : **267 845€** sont prévus pour des acquisitions et renouvellements d’équipements des TP, dont :
 - COMP : 111 241€
 - Projet DECARBOCHIM : 56 277€
 - Projet AIDA : 20 327€

- Axe recherche :
 - Dotations aux UMR : **91 000 €**, niveau stable par rapport à 2025.
 - Dépenses d'investissement pour l'Institut CARNOT : **41 257€**.

C – LE SOLDE BUDGETAIRE

Le budget initial 2026 présente un **solde budgétaire déficitaire de – 767 258€**.

Ce déficit s'explique principalement par le décalage entre les **décaissements prévus en 2026** et les **encaissements réalisés en partie sur les exercices antérieurs**.

Analyse des principaux éléments :

- **Recettes fléchées** pour 2026 : 1 012 512€
- **Dépenses fléchées en CP** : 1 856 447€ (cf. Tableau 7 -Trésorerie) ;

Cela entraîne un **prélèvement sur la trésorerie fléchée de 843 935€**, qui constitue la principale cause du solde budgétaire négatif.

D – LES ELEMENTS DE SOUTENABILITE BUDGETAIRE

L'équilibre financier est analysé dans le **tableau 4 de la liasse budgétaire**. Ce tableau permet de déterminer si l'établissement franchit le seuil d'un besoin de financement qui, alors, est à couvrir par un prélèvement sur la trésorerie ou si l'établissement est en excédent de financement qui vient abonder la trésorerie.

Pour l'exercice 2026 :

- le montant des **décaissements non budgétaires** est de **542 605€** (retracent les opérations pour compte de tiers : mobilités ERASMUS et TVA)
- le déficit prévisionnel du solde budgétaire de **767 257€**
= soit un besoin total de financement de **1 309 862€**.

Ce besoin de financement n'est couvert qu'à hauteur de **404 620€**, entraînant un **prélèvement sur la trésorerie de 905 242€**, répartit comme suit :

- prélèvement de la trésorerie globalisée de **61 309€**.
- prélèvement de la trésorerie fléchée de **843 934€**.

La trésorerie prévisionnelle au 31/12/2026 s'établit à 5 698 179,85€.

Critères de soutenabilité budgétaire (décret n°2024-1108 du 02/12/2024) :

- Le niveau final de trésorerie doit être supérieur à 30 jours de fonctionnement en crédits de paiement hors investissement,
- Le niveau final de fonds de roulement doit être supérieur à 15 jours de fonctionnement en crédits de paiement hors investissement,
- Les charges de personnel doivent être inférieures à 83% des produits encaissables.

Prévisions pour l'Ecole, au 31/12/2026 :

- Le niveau final de trésorerie est de **165 jours** (*prévisionnel de 197j au 31/12/2025*).
- Le niveau final de fonds de roulement est de **148 jours** (*prévisionnel de 157j au 31/12/2025*).
- Les charges de personnel sur les produits encaissables sont de **75%** (*prévisionnel de 71% au 31/12/2025*).

III – LA SITUATION PATRIMONIALE EN DROITS CONSTATÉS tableau 6

Les données en droits constatés s'analysent à travers quatre agrégats : le **résultat comptable**, la **capacité d'autofinancement**, le **fonds de roulement** et la **trésorerie**.

A – LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat prévisionnel pour 2026 est prévu à l'équilibre, avec un excédent prévisionnel de 32 255€.

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 prévisionnel BR2	2026 prévisionnel BI2
Résultat	-109 935,83 €	-239 090,36 €	-514 632,09 €	284 191,50 €	-839 960,92 €	-167 412,10 €	-89 643,82 €	694 705,78 €	402 109,00 €	32 255,00 €

Le montant prévisionnel des charges est en hausse par rapport à 2025, principalement en raison de l'augmentation des dépenses de personnel, pour un total **de 13 403 719€**.

Le montant prévisionnel des produits est en légère diminution, mais suffisant pour garantir l'équilibre comptable.

B – LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement (CAF) de l'établissement dépend directement du résultat comptable prévisionnel.

A partir d'un résultat de +32 255€, la CAF est calculée en intégrant :

- les dotations aux amortissements : +1 000 000€
- la quote-part des subventions d'investissement : - 625 000€.

La capacité d'autofinancement prévisionnelle 2026 est de **407 255 €**.

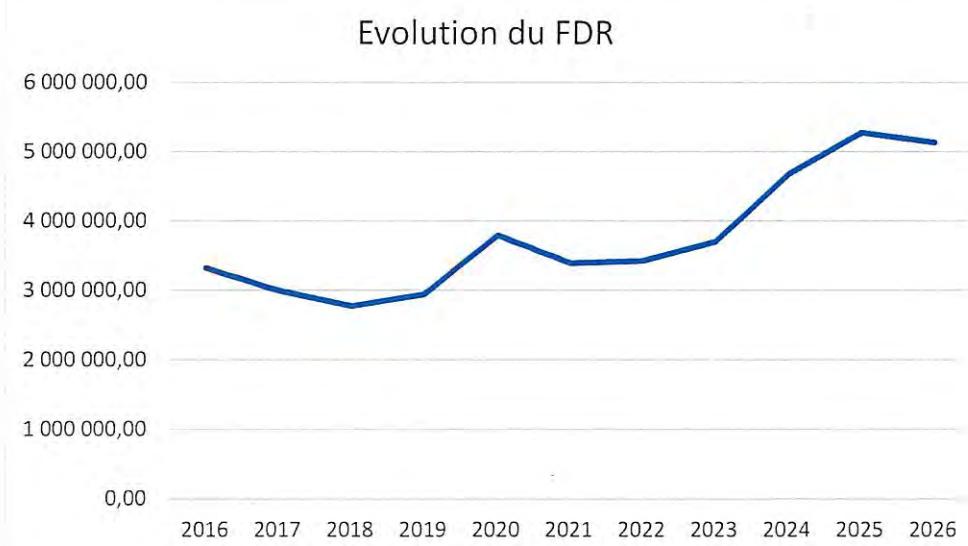
Cette CAF permet de financer une partie des investissements sur fonds propres prévus en 2026, pour un montant de **552 771€** dont **306 771€** directement liés PPI.

Le solde, **145 516€** sera prélevé sur le fonds de roulement de l'établissement.

C – LE FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement à l'ENSCM

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 prévisionnel BR2	2026 prévisionnel BI2
Fonds de roulement	2 987 234,98 €	2 768 074,26 €	2 936 542,98 €	3 784 363,57 €	3 385 006,02 €	3 417 366,16 €	3 691 484,22 €	4 666 158,89 €	5 267 929,58 €	5 122 413,58 €



Le **fonds de roulement** au 31/12/2026 est estimé à **5 122 413€** soit **148 jours** de fonctionnement Cependant, la notion essentielle est celle du **fonds de roulement mobilisable**, qui fait l'objet d'une enquête annuelle afin de déterminer le montant réellement disponible (cf. résultat enquête sur FDR 2024)

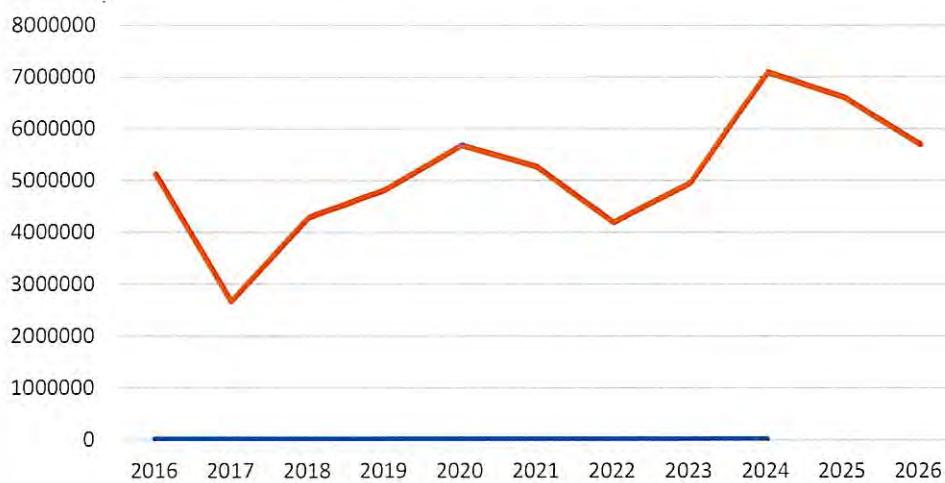
Le « **fonds de roulement libre d'emploi** » au 31/12/2024 s'élève à **2 967 385€**.

D – LA TRESORERIE

La trésorerie à l'ENSCM

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 prévisionnel BR2	2026 prévisionnel BI2
Tresorerie	2 674 321,59 €	4 282 277,61 €	4 819 178,08 €	5 677 803,97 €	5 258 727,33 €	4 185 099,65 €	4 953 648,20 €	7 095 223,46 €	6 603 422,84 €	5 698 179,85 €
Variation	-2 441 754,55 €	1 607 956,02 €	536 900,47 €	858 625,89 €	- 419 076,64 €	- 1 073 627,68 €	768 548,55 €	2 141 575,26 €	- 491 800,62 €	- 905 242,99 €

Evolution de la trésorerie



La trésorerie prévisionnelle au 31/12/2026 est estimée à **5 698 179,85€**, soit **148 jours** de fonctionnement.

Toutefois, comme pour le fonds de roulement, une enquête annuelle détermine la trésorerie réellement disponible (cf. résultat enquête sur trésorerie 2024).

Au 31/12/2024, le montant de la « **trésorerie libre d'emploi** » s'élève à **1 248 448€**.

Conclusion

La construction du budget initial 2026 s'est déroulée dans un contexte incertain, mais elle a respecté les principes politiques et stratégiques validés par le conseil d'administration et le calendrier prévu. Les dialogues budgétaires ont été menés dans de bonnes conditions, avec un accompagnement rapproché des acteurs internes permettant de partager besoins, contraintes financières et arbitrages. Cette démarche offre aux responsables d'enveloppe une visibilité claire sur leur périmètre financier, renforçant la capacité de pilotage et l'amélioration continue.

Les mesures de précaution associées à ce budget permettent d'anticiper un résultat comptable à l'équilibre, conformément aux prévisions du budget rectificatif n°2 pour 2025.

Au-delà de cet équilibre, l'ENSCM s'inscrit dans une trajectoire de stabilité qui ouvre la voie à une politique d'investissement à long terme. Cette orientation est essentielle pour soutenir les projets stratégiques, développer l'innovation et intégrer pleinement la transition écologique dans nos actions. Elle contribuera également à renforcer l'attractivité de l'école grâce au développement de partenariats industriel, à l'ouverture à l'international et à l'innovation pédagogique. Cet équilibre reste néanmoins fragile et suppose une mobilisation continue pour accroître les ressources propres. Le développement des ressources propres reste donc une priorité pour accompagner la croissance et consolider la position de l'école dans son écosystème académique et industriel.

Descriptifs des tableaux de la liasse budgétaire

Tableau 1 – Plafonds d’emplois – Pour vote

Les données du tableau des emplois sont présentées en appui des prévisions de dépenses de masse salariale. Le décompte des emplois est exprimé en équivalent temps plein travaillé (ETPT). Le plafond soumis au vote porte sur l’ensemble des emplois rémunérés par l’ENSCM (plafond 1 État et plafond 2 Établissement).

Le plafond prévisionnel ETAT est fixé à 121 ETPT pour le plafond 1 avec une consommation prévisionnelle de 101 ETPT. Les emplois financés sur ressources propres sont estimés à 18.66 ETPT. La consommation prévisionnelle du plafond d’emplois global des emplois est fixée pour 2026 à 119.66 ETPT.

Tableau 2 – autorisations budgétaires – Pour vote

Le tableau permet de visualiser sur un seul document l’ensemble des dépenses et des recettes de l’établissement.

Il permet en outre de présenter un solde budgétaire prévisionnel. Pour 2026, ce solde est déficitaire à hauteur de 767 257€. En effet, le total prévisionnel des dépenses en CP (13 185 591€) est supérieur au total des recettes prévisionnelles (12 418 334€).

Le déficit budgétaire prévisionnel 2026 est important et s’explique par le décalage temporel qui s’opère entre les décaissements et les encaissements des opérations fléchées notamment.

Ce tableau présente en outre les dépenses par grandes enveloppes limitatives Personnel, Fonctionnement et Investissement.

Les recettes sont quant à elles présentées par origine de financement.

Tableau 3 – dépenses par destination – recettes par origine – Pour information

Le tableau 3 référence les mêmes données que le tableau 2 mais sous l’angle des destinations (LOLF) pour les dépenses et origine pour les recettes.

Tableau 4 – équilibre budgétaire – Pour vote

Le tableau d’équilibre financier présente les besoins et leur financement. Il retrace les moyens financiers de couverture du solde budgétaire déficitaire par la variation de trésorerie. Selon l’analyse prévisionnelle, l’établissement génère donc une diminution de la trésorerie fléchée qui s’explique notamment par le solde budgétaire déficitaire.

Le montant total de la variation de trésorerie est constitué du solde budgétaire déficitaire à 767 257 et également de la différence entre les encaissements et décaissements des opérations pour compte de tiers qui ont un impact sur la trésorerie -137 985 €.

Le prélèvement sur la trésorerie pour 2026 est prévu à -905 242€ dont 843 934€ sur la trésorerie fléchée et 61 308€ sur la trésorerie globalisée.

Tableau 5 – Opérations pour compte de tiers – Pour information

Le tableau 5 présente les opérations réalisées par l’école pour le compte de tiers, ces prévisions permettent d’alimenter le tableau précédent notamment.

Sont identifiées sur ce tableau les prévisions d'encaissements et de décaissements qui n'impacte pas la situation budgétaire de l'établissement.

On retrouve de manières classique les opérations de mobilités pour le compte de la FGL, des mobilités du dispositif AMI, la BIU et les opérations relatives à la TVA.

On peut identifier le décalage sur le dispositif ERASMUS qui prévoit des décaissements plus importants que les encaissements faute de pouvoir identifier les éléments d'un contrat 2026.

Tableau 6 – Situation patrimoniale – Pour vote

Le tableau 6 est le tableau qui permet de déterminer le résultat comptable prévisionnel de l'exercice ainsi que la mobilisation du fonds de roulement.

Il est organisé en 4 parties :

- La première, le **compte de résultat prévisionnel**, décrit l'activité prévisionnelle courante de l'établissement. Il regroupe l'ensemble des opérations ayant une incidence sur le résultat comptable ou patrimonial de l'exercice, à savoir l'intégralité des produits (classe 7) et des charges (classe 6) et permet de déterminer le résultat prévisionnel. Pour l'année 2026, il s'élève à 32 255€.
Le résultat comptable est donc à l'équilibre
Les charges restent sur un périmètre constant en augmentation pour 2026 et notamment sur la masse salariale, alors que les produits sont plutôt constants
- La seconde partie est dédiée au calcul de la **capacité d'autofinancement de l'établissement**, c'est-à-dire sa capacité à assumer financièrement la jouvence et le remplacement de ses équipements les plus couteux ainsi que l'entretien de ses locaux. Pour l'année 2026, la prévision est positive, l'établissement génère une capacité d'autofinancement à hauteur de 407 255€.
- La troisième partie présente **l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**, c'est-à-dire les dépenses d'investissements. Les emplois inscrits traduisent les conséquences prévisionnelles en comptabilité générale des opérations de dépenses prévues. Les ressources quant à elles traduisent les conséquences des opérations de recettes prévues. L'équilibre entre les emplois et les ressources détermine la variation du fonds de roulement. En l'espèce pour le BI 2026, la CAF positive permet de financer partiellement les investissements sur fonds propres en combinant la CAF et un prélèvement sur le fonds de roulement de 145 516€.
Au 31/12/2024 dernier exercice clôturé, le montant du **fonds de roulement** était de 4 666 158€
Le BI 2026 prévoit un prélèvement sur le fonds de roulement de 145 516 € ce qui porte le FDR prévisionnel au 31/12/2026 à 5 122 413€.
Ce fonds de roulement représente 148 jours de fonctionnement.
- Au 31/12/2024, la **trésorerie** était de 7 095 223€, le dernier BR2 de l'exercice 2025 prévoit une situation de la trésorerie à 6 606 422€ et le BI 2026 à 5 698 179€
En termes de jours de fonctionnement cela représente 165 jours de fonctionnement.

Tableau 7 – Plan de trésorerie – Pour information

Il s'agit de présenter dans ce tableau la cadence mensuelle des encaissements et décaissements et ce, tout au long de l'année.

Tableau 8 – Recettes fléchées – Pour information

Le tableau 8 permet de disposer d'une vue concentrée sur les recettes fléchées, c'est-à-dire les recettes pour lesquelles le type et le montant des dépenses sont d'ores et déjà connus.

On constate à la lecture du tableau que les dépenses sur recettes fléchées prévisionnelles sont supérieures aux recettes prévisionnelles fléchées. Cela s'explique en grande partie par les fins d'exécution des contrats de recherche portés par l'ENSCM. Les flux financiers vont s'amoindrir à mesure que les contrats arrivent à échéance.

Tableau 9 – Opérations pluriannuelles – Pour vote

Le tableau 9 est au cœur du principe de GBCP. Il s'agit de référencer les opérations pluriannuelles en recettes et en dépenses. Il s'agit de préciser les impacts pluriannuels de contrats pour lesquels les recettes et les dépenses disposent d'un cadencement prévisionnel. Ce document permet de prendre connaissance des impacts des décalages entre les recettes perçues sur une année et dont les dépenses peuvent être lissées sur plusieurs exercices.

Tableau 9 bis EPSCP – Opérations pluriannuelles détaillées – Pour information

La tableau 10 recense les opérations pluriannuelles et leur programmation par type de dépenses (investissement, contrats de recherche, contrats de formation...) et par type de recettes correspondantes.

Tableau 10 – Synthèse budgétaire et comptable – Pour information

Le tableau 10 présente pour information une synthèse des données budgétaires et comptables. Il s'agit de visualiser dans le haut du tableau les niveaux initiaux (issus du BR2 2025). La partie intermédiaire présente les flux attendus sur l'année 2026 issus des tableaux précédemment votés. La dernière partie du tableau permet de visualiser les niveaux de fonds de roulement, et de trésorerie à la fin de l'année 2026, sur la base des éléments d'exécution présentés dans la liasse budgétaire.



EPSCP - synthèse des documents budgétaires

	Intitulé du tableau	Périmètre	Soumission au CA
1	Tableau des emplois	budget de l'établissement	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	budget de l'établissement budget principal budget annexe budget agrégé budget service inter- établissements (SIE)	Pour vote. Pour les SIE, le vote relève du CA de l'établissement de rattachement
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	budget de l'établissement budget principal budget agrégé budget de l'établissement	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	budget de l'établissement	Pour vote
5	Tableau des opération pour compte de tiers	budget de l'établissement	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	budget de l'établissement budget principal budget annexe budget agrégé budget service inter- établissements (SIE)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	budget de l'établissement	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	budget de l'établissement budget principal budget agrégé	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	budget de l'établissement	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	budget de l'établissement	Pour information
11	Tableau retracant les moyens des unités mixtes de recherche		Pour information

Tableau 1 - EPSCP

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		(A)		(B)		(C) = (A) + (B)	
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat *		Emplois financés hors SCSP		Global
	Permanents	Titulaires	En ETPT		En ETPT		
Enseignants, enseignants-rechercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires		39,67			39,67
		CDI		-			-
	Non permanents	CDD		17,83			11,83
	S/total EC			57,50			29,66
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)							69,33
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires		37,00			37,00
		CDI		1,00			2,00
	Non permanents	CDD		5,50			11,33
	S/total Biatss			43,50			50,33
	Totaux			101,00			119,66
Plafond global des emplois voté par le CA **							
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			121	(3)			

Note sur les modalités de renseignement du tableau

121 | (3)

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (casse annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

Tableau 2 - EPSCP
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses						
	Montants Budget rectificatif n°2 2025		Montants Budget initial 2026		Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget initial	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	9 221 318,00	9 221 318,00	9 664 959,00	9 664 959,00	443 641,00	443 641,00
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	2 525 887,00	2 525 887,00	2 706 658,00	2 706 658,00	180 771,00	180 771,00
Fonctionnement et intervention	2 497 699,02	2 817 337,56	2 517 958,96	2 738 758,96	20 259,94	-78 578,60
Investissement	382 776,00	1 385 760,52	781 873,13	781 873,13	399 097,13	-603 887,39
TOTAL DES DÉPENSES	12 101 793,02	13 424 416,08	12 964 791,09	13 185 591,09	862 998,07	-238 824,99
Solde budgétaire (excédent)			0,00		0,00	

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Montants Budget rectificatif n°2 2025	Montants Budget initial 2026	Ecart entre le budget rectificatif n°2 et le budget initial	
11 686 307,23	11 405 822,00	- 280 485,23	Recettes globalisées
10 071 167,00	10 071 167,00	-	Subvention pour charges de service public
		-	Autres financements de l'Etat
32 398,39	30 000,00	- 2 398,39	Fiscalité affectée
102 231,52	5 280,00	- 96 951,52	Autres financements publics
1 480 510,32	1 299 375,00	- 181 135,32	Recettes propres
1 306 508,03	1 012 512,00	- 293 996,03	Recettes fléchées **
47 849,49	-	47 849,49	Financements de l'Etat fléchés
1 258 628,54	1 012 512,00	- 246 116,54	Autres financements publics fléchés
30,00	-	30,00	Recettes propres fléchées
12 992 815,26	12 418 334,00	- 574 481,26	TOTAL DES RECETTES
			Solde budgétaire (déficit)
		767 257,09	

Tableau 3 - EPSCP

Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue								
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence							-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	3 242 770,93	3 242 770,93	348 729,69	374 729,69	342 845,13	342 845,13	3 934 345,75	3 960 345,75
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat							-	-
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	1 700,00	7 200,00	-	-	1 700,00	7 200,00
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé							-	-
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies							-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	3 942 568,07	3 942 568,07	1 086 158,27	1 086 158,27	132 257,00	132 257,00	5 160 983,34	5 160 983,34
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies							-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement							-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société							-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale							-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées							-	-
D114 - Immobilier	291 520,00	291 518,00	466 322,00	613 322,00	242 771,00	242 771,00	1 000 613,00	1 147 611,00
D115 - Pilotage et support	2 182 100,00	2 182 102,00	433 230,00	475 530,00	64 000,00	64 000,00	2 679 330,00	2 721 632,00
Étudiants							-	-
D201 - Aides directes aux étudiants	6 000,00	6 000,00	130 819,00	130 819,00	-	-	136 819,00	136 819,00
D202 - Aides indirectes							-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives			51 000,00	51 000,00			51 000,00	51 000,00
Total	9 664 959,00	9 664 959,00	2 517 958,96	2 738 758,96	781 873,13	781 873,13	12 964 791,09	13 185 591,09

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

-

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme								Total	
	Recettes globalisées				Recettes fléchées					
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	10 071 167,00								10 071 167,00	
Droits d'inscription					150 000,00				150 000,00	
Formation continue, diplômes propres et VAE					910 075,00				910 075,00	
Taxe d'apprentissage					70 000,00				70 000,00	
Contrats et prestations de recherche hors ANR					-				-	
Valorisation					50 000,00				50 000,00	
ANR investissements d'avenir					-				-	
ANR hors investissements d'avenir					-	212 000,00			212 000,00	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région					-	450 000,00			450 000,00	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne					-				-	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres			-		5 280,00		350 512,00		355 792,00	
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs			-		-				-	
Autres recettes				30 000,00	-	119 300,00			149 300,00	
Total	10 071 167,00		-	30 000,00	5 280,00	1 299 375,00	1 012 512,00		12 418 334,00	
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)									767 257,09	

Tableau 4 - EPSCP
Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)	Montants Budget rectificatif n°2 2025	Montant Budget initial 2026	Ecarts entre le budget rectificatif n°2 et le budget initial
Solde budgétaire (déficit) *	431 600,82	767 257,09	335 656,27
dont solde budgétaire budget principal	431 600,82	767 257,09	335 656,27
dont solde budgétaire budget du SAIC			
dont solde budgétaire FU			
dont solde budgétaire BAI			
dont solde budgétaire SIE			
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements			
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	682 725,00	542 605,00	-140 120,00
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	1 114 325,82	1 309 862,09	195 536,27
Variation de trésorerie	-		
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***			
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	636 677,43	-	636 677,43
TOTAL DES BESOINS	1 114 325,82	1 309 862,09	195 536,27

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Montants Budget rectificatif n°2 2025	Montant Budget initial 2026	Ecarts entre le budget rectificatif n°2 et le budget initial	Financements (couverture des besoins)
			Solde budgétaire (excédent) *
			dont solde budgétaire budget principal
			dont solde budgétaire budget du SAIC
			dont solde budgétaire FU
			dont solde budgétaire BAI
			dont solde budgétaire SIE
			Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
622 525,20	404 620,00	-217 905,20	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
			Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
622 525,20	404 620,00	- 217 905,20	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
491 800,62	905 242,09	1 527 767,29	Variation de trésorerie
1 128 478,05	843 934,00	- 284 544,05	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
			dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
			TOTAL DES FINANCEMENTS
1 114 325,82	1 309 862,09	1 309 862,09	

Tableau 5 - EPSCP
Opérations pour le compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
24A03ES1-SMP-MOB ETU	47310000	Recettes à transférer	-	47 396,00
25A03ES1-SMP-MOB-ETU	47310000	Recettes à transférer	366 581,00	-
OPCT-AMI	47310000	Recettes à transférer	26 024,00	9 200,00
OPCT-BIU	47310000	Recettes à transférer	-	8 024,00
TVA	44551000	TVA à décaisser	150 000,00	340 000,00
SOUS TOTAL			542 605,00	404 620,00
AUTRES OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS	47182800	Autres recettes à classer	-	-
TOTAL			542 605,00	404 620,00

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Tableau 6 - EPSCP
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget rectificatif n°2 2025	Montant Budget initial 2026	Ecarts entre le budget rectificatif n°2 et le budget initial	PRODUITS	Montants Budget rectificatif n°2 2025	Montant Budget initial 2026	Ecarts entre le budget rectificatif n°2 et le budget initial
Personnel	9 221 318,00	9 664 960,00	443 642,00	Subventions de l'Etat	11 404 731,00	11 168 820,00	- 235 911,00
dont charges de pensions civiles*	2 525 887,00	2 706 658,00	180 771,00	Fiscalité affectée	32 398,00	30 000,00	- 2 398,00
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	3 957 000,00	3 738 759,00	- 218 241,00	Autres subventions	-	312 779,00	312 779,00
TOTAL DES CHARGES (1)	13 178 318,00	13 403 719,00	225 401,00	Autres produits	2 143 298,00	1 924 375,00	- 218 923,00
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	402 109,00	32 255,00	369 854,00	TOTAL DES PRODUITS (2)	13 580 427,00	13 435 974,00	- 144 453,00
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 580 427,00	13 435 974,00	- 144 453,00	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	-
				TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 580 427,00	13 435 974,00	- 144 453,00

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montants Budget rectificatif n°2 2025	Montant Budget initial 2026	Ecarts entre le budget rectificatif n°2 et le budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	402 109,00	32 255,00	- 369 854,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 140 000,00	1 000 000,00	- 140 000,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-	-	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	625 000,00	625 000,00	-
= CAF ou IAF*	917 109,00	407 255,00	- 509 854,00

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget rectificatif n°2 2025	Montant Budget initial 2026	Ecarts entre le budget rectificatif n°2 et le budget initial	RESSOURCES	Montants Budget rectificatif n°2 2025	Montant Budget initial 2026	Ecarts entre le budget rectificatif n°2 et le budget initial
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	-	Capacité d'autofinancement*	917 109,00	407 255,00	- 509 854,00
Investissements	1 385 760,00	781 873,00	- 603 887,00	Financement de l'actif par l'Etat	-	-	-
	-	-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 070 421,69	-	1 070 421,69
Remboursement des dettes financières			-	Autres ressources	-	229 102,00	229 102,00
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 385 760,00	781 873,00	- 603 887,00	Augmentation des dettes financières	-	-	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	601 770,69	-	-	TOTAL DES RESSOURCES (6)	1 987 530,69	636 357,00	- 1 351 173,69
				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-	-	145 516,00

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montants Budget rectificatif n°2 2025	Montant Budget initial 2026	Ecarts entre le budget rectificatif n°2 et le budget initial
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	601 770,69	- 145 516,00	- 747 286,69
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 093 571,31	759 727,00	- 333 844,31
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 491 800,62	- 905 243,00	- 413 442,38
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	5 267 929,58	5 122 413,58	- 145 516,00
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 1 335 493,26	- 575 766,27	- 759 726,99
Niveau de la TRESORERIE	6 603 422,84	5 698 179,85	- 905 242,99

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

Tableau 7- EPSCP
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	6 603 422,85	8 476 165,85	7 579 391,85	6 309 146,35	7 881 181,35	6 742 638,35	6 966 033,85	9 401 743,85	8 628 861,85	7 573 116,85	8 096 299,85	7 247 276,85	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	2 485 220,00	4 500,00	21 817,50	2 465 220,00	4 500,00	774 537,50	3 655 077,00	7 000,00	158 500,00	1 618 850,00	184 500,00	26 100,00	11 405 822,00
Subvention pour charges de service public	2 460 720,00			2 460 720,00			3 635 377,00			1 514 350,00			10 071 167,00
Subvention pour charges d'investissement													-
Autres financements de l'Etat													-
Fiscalité affectée	20 000,00						10 000,00						30 000,00
Autres financements publics			5 280,00										5 280,00
Recettes propres	4 500,00	4 500,00	16 537,50	4 500,00	4 500,00	774 537,50	9 700,00	7 000,00	158 500,00	104 500,00	184 500,00	26 100,00	1 299 375,00
Recettes budgétaires fléchées	-	450 000,00	11 500,00	73 000,00	-	478 012,00	-	-	-	-	-	-	1 012 512,00
Subvention pour charges d'investissement fléchée													-
Financements de l'Etat fléchés													-
Autres financements publics fléchés		450 000,00	11 500,00	73 000,00		478 012,00							1 012 512,00
Recettes propres fléchées													-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	320 000,00	1 500,00	1 600,00	6 920,00	1 200,00	2 000,00	2 200,00	6 180,00	10 024,00	1 800,00	49 196,00	2 000,00	404 620,00
TVA encaissée	320 000,00	1 500,00	1 600,00	1 400,00	1 200,00	2 000,00	2 200,00	2 500,00	2 000,00	1 800,00	1 800,00	2 000,00	340 000,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements				5 520,00					3 680,00	8 024,00		47 396,00	
Autres encassements d'opérations gérées en comptes de tiers													-
A. TOTAL	2 805 220,00	456 000,00	34 917,50	2 545 140,00	5 700,00	1 254 549,50	3 657 277,00	13 180,00	168 524,00	1 620 650,00	233 696,00	28 100,00	12 822 954,00
DECÀISSEMENTS													-
Dépenses liées à des recettes globalisées	830 361,00	866 516,00	1 166 445,00	840 861,00	845 835,00	913 037,00	1 091 589,00	712 109,00	1 017 141,00	931 145,00	953 494,00	1 160 613,00	11 329 146,00
Personnel	724 139,00	757 680,00	714 718,00	711 422,00	717 579,00	721 145,00	873 526,00	712 109,00	699 962,00	697 944,00	713 416,00	801 325,00	8 844 965,00
Fonctionnement	104 387,00	106 761,00	437 465,00	129 439,00	107 119,00	112 277,00	207 127,00	0,00	285 595,00	211 671,00	218 199,00	297 814,00	2 217 854,00
Investissement	1 835,00	2 075,00	14 262,00	0,00	21 137,00	79 615,00	10 936,00	0,00	31 584,00	21 530,00	21 879,00	61 474,00	266 327,00
Dépenses liées à des recettes fléchées	89 616,00	173 758,00	126 218,00	119 744,00	285 908,00	105 617,00	102 478,00	61 453,00	194 628,00	153 822,00	113 725,00	329 479,00	1 856 446,00
Personnel	75 823,00	62 581,00	63 670,00	68 795,00	67 121,00	67 782,00	68 669,00	61 453,00	61 258,00	67 828,00	72 940,00	82 075,00	819 995,00
Fonctionnement	13 793,00	11 177,00	32 588,00	50 949,00	68 787,00	37 835,00	33 809,00	0,00	103 370,00	34 472,00	40 785,00	93 340,00	520 905,00
Investissement	0,00	100 000,00	29 960,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	51 522,00	0,00	154 064,00	515 546,00
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital													-
Prêts : décaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en compte de tiers :	12 500,00	312 500,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00	27 500,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00	15 500,00	87 105,00	542 605,00
TVA décaissée	12 500,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00	150 000,00
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements		300 000,00					15 000,00				3 000,00	74 605,00	392 605,00
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													-
B. TOTAL	932 477,00	1 352 774,00	1 305 163,00	973 105,00	1 144 243,00	1 031 154,00	1 221 567,00	786 062,00	1 224 269,00	1 097 467,00	1 082 719,00	1 577 197,00	13 728 197,00
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	1 872 743,00	- 896 774,00	- 1 270 245,50	1 572 035,00	- 1 138 543,00	223 395,50	2 435 710,00	- 772 882,00	- 1 055 745,00	523 183,00	- 849 023,00	- 1 549 097,00	- 905 243,00
SOLDE CUMULE (1) + (2)	8 476 165,85	7 579 391,85	6 309 146,35	7 881 181,35	6 742 638,35	6 966 033,85	9 401 743,85	8 628 861,85	7 573 116,85	8 096 299,85	7 247 276,85	5 698 179,85	76 676,00

Tableau 8 - EPSCP
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	2026	2027	2028	>= 2029
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		1 211 109,04	367 174,48	-	689 085,96
Recettes fléchées (b)	8 373 178,98	1 012 512,00	232 855,20	142 535,80	229 000,00
Financements de l'État fléchés	1 111 283,74	-	-	-	-
Autres financements publics fléchés	7 258 673,08	1 012 512,00	232 855,20	142 535,80	229 000,00
Recettes propres fléchées	3 222,16	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	7 162 069,94	1 856 446,56	1 289 115,64	359 460,00	330 200,00
Personnel	2 582 231,81	819 995,07	635 365,64	178 500,00	-
AE=CP	2 582 231,81	819 995,07	635 365,64	178 500,00	-
Fonctionnement et intervention	2 052 005,20	520 905,36	365 430,00	21 760,00	-
AE	2 078 090,89	500 905,36	365 430,00	21 760,00	-
CP	2 052 005,20	520 905,36	365 430,00	21 760,00	-
Investissement	2 527 832,93	515 546,13	288 320,00	159 200,00	330 200,00
AE	2 527 832,93	515 546,13	288 320,00	159 200,00	330 200,00
CP	2 527 832,93	515 546,13	288 320,00	159 200,00	330 200,00
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	1 211 109,04	-	843 934,56	-	1 056 260,44
			<i>x repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)</i>		

Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**A - Dépenses**

	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année N	Restes à engager en fin d'année N (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année N (CP)	
		(1)	(2)	(3)	(4)<=(2)-(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)<=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
ABONDEMENTS CARNOT 4	5 570 335,10		2 229 562,54	3 066 708,17	-	1 138 910	1 138 910,34	3 319 510,54	2 987 163,70	-	1 138 910,34	1 138 910,34	1 364 128,01	79544,47
CPER 2020 2027	2 305 000,00		2 213 880,00	2 213 880,00	-	-	0,00	2 213 880,00	-	0,00	0,00	0,00	91 120,00	0,00
total contrats de recherche	7 875 335,10	4 443 442,54	5 280 588,17	0,00	1 138 910,34	1 138 910,34	5 533 390,54	5 201 043,70	0,00	1 138 910,34	1 138 910,34	1 455 248,01	79 544,47	
Total contrats de formation continue	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
22F01F01-AMB-COMPAS	49 290,00	16 154,47	16 054,47	-	8 801,60	8 801,60	16 154,47	16 054,47	-	8 801,60	8 801,60	24 433,93	-	-
MOBILITES ERASMUS ETUDE 2023	63 391,00	63 391,00	52 875,53	-	0,00	0,00	63 391,00	52 875,53	-	0,00	0,00	10 515,47	-	-
Z3A03ER9-SOUTIEN EES MOB	9 135,00	9 135,00	9 135,00	-	-	0,00	9 135,00	9 135,00	-	0,00	0,00	-	-	-
MOBILITES ERASMUS STAGE 2023	115 690,00	115 690,00	68 780,06	-	0,00	0,00	115 690,00	68 780,06	-	0,00	0,00	46 909,94	-	-
MOBILITES ERASMUS ETUDE 2024	72 250,00	50 950,00	49 074,00	-	21 300,00	21 300,00	50 950,00	49 074,00	-	21 300,00	21 300,00	1 876,00	-	-
MOBILITES ERASMUS STAGE 2024	135 530,00	66 780,00	66 780,00	-	68 750,00	68 750,00	66 780,00	66 780,00	-	68 750,00	68 750,00	-	-	-
24503R27-INP-DECARBOCHIM	153 360,00	74 154,78	74 154,78	-	71 705,22	71 705,22	74 154,78	74 154,78	-	71 705,22	71 705,22	7 500,00	-	-
24503R28-COMP-2023 2025	234 397,00	88 156,00	84 806,20	-	146 241,00	146 241,00	68 156,00	63 227,20	-	166 241,00	166 241,00	3 349,80	1 579	-
24503R29-INV-ACTIF	50 000,00	50 000,00	50 000,00	-	-	0,00	50 000,00	50 000,00	-	0,00	0,00	-	-	-
MOBILITES ERASMUS ETUDE 2025	68 500,00	16 000,00	5 824,00	-	30 400,00	30 400,00	16 000,00	5 824,00	-	30 400,00	30 400,00	32 276,00	-	-
MOBILITES ERASMUS STAGE 2025	122 499,00	0,00	0,00	-	52 369,00	52 369,00	0,00	0,00	-	52 369,00	52 369,00	70 130,00	-	-
Z5S03R30-131-IDL	6 160,61	6 160,61	6 160,61	-	-	0,00	6 160,61	6 160,61	-	0,00	0,00	-	-	-
Z5S03R31-005-AIDA	34 162,70	-	-	-	-	31 057,00	31 057,00	0,00	0,00	-	31 057,00	31 057,00	3 105,70	-
Total contrats d'enseignement	1 114 365,31	556 571,86	483 644,65	-	430 623,82	430 623,82	536 571,86	462 065,65	-	450 623,82	450 623,82	200 096,84	1 579,00	
PPI01401-SI-TIC	415 000,00	31 000,00	22 810,16	-	64 000,00	64 000,00	31 000,00	3 562,11	-	64 000,00	64 000,00	328 189,84	19 248	-
PPI01401P-IMMOB	470 857,00	-	-	-	190 857,00	190 857,00	0,00	0,00	-	190 857,00	190 857,00	280 000,00	-	-
PPI02401P-EQPMT	61 000,00	-	-	-	28 000,00	28 000,00	0,00	0,00	-	28 000,00	28 000,00	33 000,00	-	-
PPI03401P-SECUR	67 514,00	-	-	-	-	23 914,00	23 914,00	0,00	0,00	-	23 914,00	23 914,00	43 600,00	-

Total programmes pluriannuels d'investissement	1 014 371,00	31 000,00	22 810,16	-	306 771,00	306 771,00	31 000,00	3 562,11	-	306 771,00	306 771,00	684 789,84	19 248
Total	10 004 071,41	5 031 014,40	5 787 042,98	-	1 876 305,16	1 876 305,16	6 100 562,40	5 666 671,46	-	1 896 305,16	1 896 305,16	2 340 134,69	100 371,52
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	3 759 133,24	2 090 396,67	1 958 269,09	0,00	831 495,07	831 495,07	2 090 396,67	1 958 269,09	0,00	831 495,07	831 495,07	969 369,08	0,00
Ss total fonctionnement et intervention	2 430 833,04	1 530 642,31	1 336 451,73	0,00	508 936,96	508 936,96	1 510 053,73	1 235 328,26	0,00	528 936,96	528 936,96	584 855,77	81 123,47
Ss total investissement	3 814 105,13	2 500 512,00	2 492 322,16	0,00	535 873,13	535 873,13	2 500 512,00	2 473 074,11	0,00	535 873,13	535 873,13	765 909,84	19 248,05

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année N	Restes à encaisser (18)=(15)-(16)-(17)
				(15)-(1)-(14)	(16)	(17)
ABONNEMENTS CARNOT 4	5 570 335,10	0,00	5 570 335,10	4 124 899,35	493 500,00	951 935,75
CPER 2020 2027	2 305 000,00	0,00	2 305 000,00	1 855 000,00	450 000,00	0,00
total contrats de recherche	7 875 335,10	-	7 875 335,10	5 979 899,35	943 500,00	951 935,75
total contrats de formation continue						-
22F01F01-AMB-COMPAS	49 290,00	0,00	49 290,00	29 640,00	5 280,00	14 370,00
MOBILITES ERASMUS ETUDE 2023	63 391,00	0,00	63 391,00	51 160,00	-	12 231,00
23A03ER9-SOUTIEN EES MOB	9 135,00	0,00	9 135,00	9 135,00	-	0,00
MOBILITES ERASMUS STAGE 2023	115 690,00	0,00	115 690,00	98 502,40	-	17 187,60
MOBILITES ERASMUS ETUDE 2024	72 250,00	-30,00	72 280,00	57 830,00	-	14 450,00
MOBILITES ERASMUS STAGE 2024	135 530,00	0,00	135 530,00	95 124,80	-	40 405,20
24S03R27-INP-DECARBOCHIM	153 360,00	0,00	153 360,00	69 012,00	69 012,00	15 336,00
24S03R28-COMP-2023 2025	234 397,00	0,00	234 397,00	234 397,00	-	0,00
24S03R29-INV-ACTIF	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
MOBILITES ERASMUS ETUDE 2025	68 500,00	0,00	68 500,00	54 800,00	0,00	13 700,00
MOBILITES ERASMUS STAGE 2025	122 499,00	0,00	122 499,00	97 999,20	0,00	24 499,80
Z5S03R30-131-IDIL	6 160,61	-14,65	6 175,26	6 175,26	0,00	0,00
Z5S03R31-005-AIDA	34 162,70	0,00	34 162,70	0,00	0,00	34 162,70
Total contrats d'enseignement	1 114 365,31	-	44,65	1 114 409,96	853 775,66	74 292,00
PPI01401-SI-TIC	415 000,00	415 000	-	-	-	-
PPI01401P-IMMOB	470 857,00	470 857	-	-	-	-
PPI02401P-EQPMT	61 000,00	61 000	-	-	-	-
PPI03401P-SECUR	67 514,00	67 514	-	-	-	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	1 014 371,00	1 014 371,00	-	-	-	-
Total	10 004 071,41	1 014 326,35	8 989 745,06	6 833 675,01	1 017 792,00	1 138 278,05

Tableau 9 bis
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération	Prévision pluriannuelle										
			(1)	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement	1 014 371,00	(2)	31 000,00	22 810,16	0,00	306 771,00	306 771,00	31 000,00	3 562,11	0,00	306 771,00	306 771,00
Total Dépenses d'investissement		1 014 371,00	0,00	0,00	0,00	0,00	306 771,00	306 771,00	31 000,00	3 562,11	0,00	306 771,00	306 771,00
Contrats de recherche	Personnel	3 539 378,21	2 029 517,50	1 908 569,86	0,00	745 495,07	745 495,07	2 029 517,50	1 908 569,86	0,00	745 495,07	745 495,07	745 495,07
	Fonctionnement et intervention	1 895 946,76	1 206 828,49	1 074 385,18	0,00	352 158,27	352 158,27	1 206 239,91	994 840,71	0,00	352 158,27	352 158,27	352 158,27
	Investissement	2 440 010,13	2 297 633,13	2 297 633,13	0,00	41 257,00	41 257,00	2 297 633,13	2 297 633,13	0,00	41 257,00	41 257,00	41 257,00
Total contrat de recherche		7 875 335,10	5 533 979,12	5 280 588,17	0,00	1 138 910,34	1 138 910,34	5 533 390,54	5 201 043,70	0,00	1 138 910,34	1 138 910,34	1 138 910,34
Contrats de formation continue	Personnel						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fonctionnement et intervention						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total contrat de formation continue							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats d'enseignement	Personnel	219 755,03	60 879,17	49 699,23	0,00	86 000,00	86 000,00	60 879,17	49 699,23	0,00	86 000,00	86 000,00	86 000,00
	Fonctionnement et intervention	534 886,28	323 813,82	262 066,55	0,00	156 778,69	156 778,69	303 813,82	240 487,55	0,00	176 778,69	176 778,69	176 778,69
	Investissement	359 724,00	171 878,87	171 878,87	0,00	187 845,13	187 845,13	171 878,87	171 878,87	0,00	187 845,13	187 845,13	187 845,13
Total contrat de contrat d'enseignement		1 114 365,31	556 571,86	483 644,65	0,00	430 623,82	430 623,82	536 571,86	462 065,65	0,00	450 623,82	450 623,82	450 623,82
Ss total personnel		3 759 133,24	2 090 396,67	1 958 269,09	0,00	831 495,07	831 495,07	2 090 396,67	1 958 269,09	0,00	745 495,07	831 495,07	831 495,07
Ss total fonctionnement et intervention		2 430 833,04	1 530 642,31	1 336 451,73	0,00	508 936,96	508 936,96	1 510 053,73	1 235 328,26	0,00	352 158,27	528 936,96	528 936,96
Ss total investissement		3 814 105,13	2 500 512,00	2 492 322,16	0,00	535 873,13	535 873,13	2 500 512,00	2 473 074,11	0,00	348 028,00	535 873,13	535 873,13
TOTAL		10 004 071,41	6 121 550,98	5 787 042,98	0,00	1 876 305,16	1 876 305,16	6 100 962,40	5 666 671,46	0,00	1 445 681,34	1 896 305,16	1 896 305,16

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

1 014 326

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Financement de l'opération	Prévision			Prévision N			Prévisions en N+1 et suivantes		
			(18)	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévu en N	(19)	(20)		Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
Recettes d'investissement	Financement de l'Etat*		0,00	0,00	0,00	1 033 962,81	1 033 962,82	0,00	-	-	-
	Autres financements publics**			6 839 045,01	943 500,00	4 943 302,92	943 500,00		178 000,00	89 000,00	229 000,00
	Autres financements***			2 327,28	0,00	2 633,61	0,00		178 000,00	89 000,00	229 000,00
Total contrat de recherche		7 875 335,10	5 979 899,35	943 500,00							
Contrats de formation continue	Financement de l'Etat*										
	Autres financements publics**										
	Autres financements***										
Total contrat de formation continue.3		0,00	0,00	0,00	0,00						
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat*	-									
	Autres financements publics**	1 114 379,96	853 745,66	74 292,00	30,00						
	Autres financements***	30,00	-	-	-	59 025,20	57 387,80	6 348,00			
Total contrat d'enseignement		1 114 409,96	853 775,66	74 292,00	30,00	1 033 962,82	0,00		59 025,20	57 387,80	6 348,00
Ss total financement de l'Etat		1 033 962,81	1 033 962,82	0,00							
Ss total autres financements publics		7 953 424,97	5 797 048,58	1 017 792,00							
Ss total autres financements		2 357,28	2 663,61	0,00							
TOTAL		8 989 745,06	6 833 675,01	1 017 792,00							

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

Prévision N+1 et suivantes					
AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
187 200,00	187 200,00	159 200,00	159 200,00	330 200,00	330 200,00
187 200,00	187 200,00	159 200,00	159 200,00	330 200,00	330 200,00
585 865,64	585 865,64	178 500,00	178 500,00	0,00	0,00
315 200,00	315 200,00	21 760,00	21 760,00	0,00	0,00
101 120,00	101 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 002 185,64	1 002 185,64	200 260,00	200 260,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
58 461,00	58 461,00	14 414,86	14 414,86	0,00	0,00
54 293,77	54 293,77	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
112 754,77	112 754,77	14 414,86	14 414,86	0,00	0,00
644 326,64	644 326,64	192 914,86	192 914,86	0,00	0,00
369 493,77	369 493,77	21 760,00	21 760,00	0,00	0,00
288 320,00	288 320,00	159 200,00	159 200,00	330 200,00	330 200,00
1 302 140,41	1 302 140,41	373 874,86	373 874,86	330 200,00	330 200,00

Tableau 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BR2 2025	BI 2026	
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	2 259 296,00	936 672,94	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	4 666 158,89	5 267 929,58	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-2 429 064,57	-1 335 493,27	
	4 Niveau initial de la trésorerie	7 095 223,46	6 603 422,85	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	2 339 587,10	1 211 109,04	
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	4 755 636,36	5 392 313,81		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	12 101 793,02	12 964 791,09	
	6 Résultat patrimonial	402 109,00	32 255,00	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	917 109,00	407 255,00	
	8 Variation du fonds de roulement	601 770,69	-145 516,00	
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	0,00	0,00	
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0,00	0,00
	Variation des stocks	+ / -	0,00	0,00
	Charges sur créances irrécouvrables	-	0,00	0,00
	Produits divers de gestion courante	+	0,00	0,00
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	1 033 371,51	621 741,09
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	163 430,54		
Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	869 602,89	621 742,00	
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	-26 594,93		
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	26 933,01	-0,91	
12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-431 600,82	-767 257,09	
12.a Recettes budgétaires		12 992 815,26	12 418 334,00	
12.b Crédits de paiement ouverts		13 424 416,08	13 185 591,09	
13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		-60 199,80	-137 985,00	
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13		-491 800,62	-905 242,09	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée		-1 128 478,05	-843 934,00	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée		636 677,43	-61 308,09	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		1 093 571,31	759 726,09	
16 Variation des restes à payer		-1 322 623,06	-220 800,00	
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	936 672,94	715 872,94	
	18 Niveau final du fonds de roulement	5 267 929,58	5 122 413,58	
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-1 335 493,26	-575 767,18	
	20 Niveau final de la trésorerie	6 603 422,84	5 698 180,76	
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	1 211 476,20	309 469,37	
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	5 391 946,64	5 388 711,39		
Comptabilité budgétaire Comptabilité générale				